

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DE LA SEIGNEURIE-DES-MILLE-ÎLES

CONSEIL DES COMMISSAIRES

Séance ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles tenue le mardi 26 avril 2016 à 19 h 30, à la salle Jacques-St-André du Centre multiservice de Sainte-Thérèse, 125, rue Beauchamp, Sainte-Thérèse.

PRÉSENCES

Étaient présents : Mmes Josée Bastien, Johanne Beaulieu, Émilie Caron, Sandra East, Paule Fortier, Danielle Laramée, Karine Laramée, Karine Lefrançois, Marie-Hélène St-Georges, Lola St-Pierre, MM. Denis Chabot, Antonio Ciarciaglino, tous commissaires, ainsi que Mmes Danielle Boissonneault, Diane Cyr et Manon Fleury, commissaires-parents.

Aussi présents : MM. Jean-François Lachance, dir. gén., Jonathan Desjardins Mallette, secr. gén. et dir. serv. aff. corp. et comm., Mme Nathalie Joannette, dir. gén. adj., MM. Richard Chaurest, dir. gén. adj., Jean-François Lebeau, dir. gén. adj., Dominique Robert, dir. gén. adj., Roch-André Malo, dir. serv. org. scol., Denis Riopel, dir. serv. ress. mat., Mmes Anik Gagnon, dir. adj. serv. aff. corp. et comm., Chantal Major, dir. adj. serv. ress. fin. et M. Jonathan Leggitt, régisseur, serv. org. scol.

OUVERTURE

Les commissaires présents forment quorum sous la présidence de Mme Paule Fortier, présidente.

Il est 19 h 30.

PROCÈS-VERBAL

Résolution n° CC-160426-4453

Il est proposé par Mme Sandra East

D'ADOPTER tel quel le procès-verbal de la séance ordinaire du 22 mars 2016.

Adopté

ORDRE DU JOUR

Résolution n° CC-160426-4454

La présidente, Mme Paule Fortier, demande d'ajouter les sujets « Motion de félicitations – Relais 8 heures Deux-Montagnes : pour les élèves de la PDM » et « Motion de félicitations – Défi OSE entreprendre 2016 » respectivement aux points 18.1 et 18.2 *Varia* de l'ordre du jour;

Mme Danielle Laramée, commissaire, demande d'ajouter le sujet « Motion de félicitations – Concert-bénéfice de la Fondation du Triolet » au point 18.3 *Varia* de l'ordre du jour;

Il est proposé par Mme Danielle Laramée

D'ADOPTER le projet d'ordre du jour, tel que modifié, lequel comprend les sujets suivants en plus des points statutaires :

- 2.2. Suivi;
5. Recommandation de la commission d'étude éducative :
 - 5.1 Modification à l'acte d'établissement du Centre de formation continue des Patriotes – Adoption;
6. Recommandations de la commission d'étude administrative :
 - 6.1 OOPC 2015-2018 (an 2 du cadre triennal) – Résultat de la cueillette d'information – Information;
 - 6.2 Renouvellement du contrat du protecteur de l'élève – Adoption;
7. Recommandation du comité consultatif de transport :
 - 7.1 Mise à jour de zones à potentiel de risque - Ajout – Adoption;
8. Nomination de firmes professionnelles pour le projet de construction d'une nouvelle école primaire à Mirabel, secteur Domaine-Vert Nord – Adoption;
9. Construction d'un Centre commun de formation professionnelle CSSMI-CSSWL - Adjudication de contrat – Adoption;
10. Construction d'une nouvelle école primaire à Saint-Eustache - Adjudication de contrat – Adoption;
11. Demande d'aide financière dans le cadre de travaux d'amélioration de l'efficacité énergétique (mesure 50640) en lien avec le projet d'agrandissement à l'école Marie-Soleil-Tougas – Adoption;
12. Formation d'un comité de sélection pour l'appel d'offres régionalisé de qualification des prestataires de services pour la création d'un répertoire de services professionnels en architecture, en ingénierie des sols et matériaux, en ingénierie mécanique-électricité et ingénierie structure et civil - 2016-2019 – Adoption;
13. Désignation du représentant de la CSSMI à l'assemblée générale de la GRICS – Adoption;
14. Assemblée générale de la FCSQ : Désignation des délégués – Adoption;
15. Profil de compétences du poste de direction générale adjointe – Adoption; (*huis clos*)
- 16.1. Compte rendu de la commission d'étude éducative du 2 février 2016;
- 16.2. Compte rendu de la commission d'étude administrative du 15 mars 2016;
- 16.3. Compte rendu du comité consultatif de transport du 3 février 2016;
- 17.2.1. Rapport du comité de parents du 7 avril 2016;
- 17.4.1. Nouveaux établissements;
18. Varia :
 - 18.1 Motion de félicitations – Relais 8 heures Deux-Montagnes : pour les élèves de la PDM;
 - 18.2 Motion de félicitations – Défi OSE entreprendre 2016;
 - 18.3 Motion de félicitations – Concert-bénéfice de la Fondation du Triolet;

DE PERMETTRE à la présidente d'intervertir l'ordre des sujets, selon son bon jugement.

Adopté

MODIFICATION À L'ACTE D'ÉTABLISSEMENT DU CENTRE DE FORMATION CONTINUE DES PATRIOTES Résolution n° CC-160426-4455

ATTENDU les articles 100 et 101 de la *Loi sur l'instruction publique*;

ATTENDU qu'en vertu de l'article 211 de cette même loi, la Commission scolaire détermine, compte tenu du plan triennal de répartition et de destination des immeubles, la liste de ses écoles et, le cas échéant, de ses centres de formation professionnelle et d'éducation des adultes et leur délivre un acte d'établissement;

ATTENDU la résolution n° CE-150623-2807 autorisant la présidente du comité exécutif et le directeur général de la Commission scolaire à conclure un bail pour le Centre de formation continue des Patriotes;

ATTENDU la conclusion d'un bail conformément à la résolution n° CE-150623-2807;

ATTENDU la recommandation du conseil d'établissement du Centre de formation continue des Patriotes (rés. n° CE-1516-12);

ATTENDU la recommandation de la Direction générale;

ATTENDU la recommandation de la commission d'étude éducative;

Il est proposé par Mme Johanne Beaulieu

DE MODIFIER l'acte d'établissement du Centre de formation continue des Patriotes selon l'adresse des locaux qui sont loués en vertu de la résolution n° CE-150623-2807;

DE MODIFIER en conséquence le Plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2016-2019 (OS-03) ainsi que la Liste des écoles et actes d'établissement 2016-2017 (OS-04);

DE VERSER les documents pertinents au répertoire des présentes sous la cote 844.

Adopté

RENOUVELLEMENT DU CONTRAT DU PROTECTEUR DE L'ÉLÈVE

Résolution n° CC-160426-4456

ATTENDU l'article 193.1 de la *Loi sur l'instruction publique*;

ATTENDU les mandats conférés au comité de gouvernance et d'éthique (rés. n° CC-090825-3115, n° CC-100928-3359 et n° CC-130528-3920);

ATTENDU que la commission d'étude administrative exerce le mandat du comité de gouvernance et d'éthique prévu à l'article 193.1 de la *Loi sur l'instruction publique* (rés. n° CC-141111-4165);

ATTENDU la nomination du protecteur de l'élève du 1^{er} juillet 2010 au 30 juin 2013 (rés. n° CC-100427-3263);

ATTENDU le renouvellement du contrat du protecteur de l'élève du 1^{er} juillet 2013 au 30 juin 2016 (rés. n° CC-130528-3924);

ATTENDU les services rendus par le protecteur de l'élève;

ATTENDU que le protecteur de l'élève a manifesté son intérêt à poursuivre son mandat auprès de la Commission scolaire;

ATTENDU la recommandation de la commission d'étude administrative;

Il est proposé par Mme Danielle Laramée

DE RENOUVELER le contrat du protecteur de l'élève pour une durée d'un an, soit du 1^{er} juillet 2016 au 30 juin 2017;

D'INDEXER la rémunération du protecteur de l'élève conformément à l'indexation prévue aux conventions collectives, à savoir :

- avril 2014 : 2 %
- avril 2015 : 1 %
- avril 2016 : 1,5 %

pour une indexation totale de l'ordre de 4,5 %.

D'AUTORISER la présidente et le directeur général à signer ledit contrat du protecteur de l'élève ou tout autre document devant donner effet aux présentes;

DE VERSER le contrat du protecteur de l'élève au répertoire des présentes sous la cote 845.

Adopté

MISE À JOUR DE ZONES À POTENTIEL DE RISQUE – AJOUT

Résolution n° CC-160426-4457

ATTENDU l'article 7.3 de la Politique du transport scolaire (TR-01) prévoyant que le conseil des commissaires détermine les zones à potentiel de risque sur recommandation du comité consultatif de transport;

ATTENDU le résultat de l'analyse et des visites effectuées par la Direction du service de l'organisation scolaire pour chacune de ces zones;

ATTENDU les constats d'évaluation des zones à potentiel de risque déposés au comité consultatif de transport;

ATTENDU la recommandation de la Direction générale;

ATTENDU la recommandation du comité consultatif de transport;

Il est proposé par Mme Lola St-Pierre

DE RENOMMER les zones à potentiel de risque telles que décrites à l'annexe A;

D'AJOUTER les zones à potentiel de risque suivantes :

N°	École	Municipalité
098-20160406-001	du Grand-Pommier	Saint-Joseph-du-Lac
094-20160406-004	de l'Harmonie-Jeunesse	Sainte-Anne-des-Plaines

DE VERSER au répertoire des présentes, sous la cote 846, le document contenant les zones à potentiel de risque visées par la présente résolution.

Adopté

NOMINATION DE FIRMES PROFESSIONNELLES POUR LE PROJET DE CONSTRUCTION D'UNE ÉCOLE PRIMAIRE À MIRABEL, SECTEUR DOMAINE-VERT NORD

Résolution n° CC-160426-4458

ATTENDU l'autorisation du ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, en date du 25 juin 2015, de réaliser le projet de construction d'une école primaire à Mirabel, secteur Domaine-Vert Nord;

ATTENDU que la Commission scolaire doit retenir les services de firmes professionnelles en architecture, en ingénierie civil, en ingénierie, mécanique-électricité, en ingénierie des sols, matériaux et géoenvironnement et en ingénierie structure pour la préparation des plans et devis et la surveillance des travaux;

ATTENDU la Politique d'approvisionnement de biens et de services (RM-01);

ATTENDU les appels d'offres publics n^{os} PRMI-102-0363-ARC (architecture), PRMI-102-0363-ING-C (ingénierie civil), PRMI-102-0363-ING-S (ingénierie structure), PRMI-102-0363-ING-ME (ingénierie mécanique et électrique) et PRMI-102-0363-GEO (ingénierie des sols, matériaux et géoenvironnement);

ATTENDU les propositions reçues;

ATTENDU la recommandation du comité de sélection;

Il est proposé par Mme Karine Lefrançois

DE RETENIR les firmes professionnelles suivantes pour la préparation des plans et devis et la surveillance des travaux de construction d'une école primaire à Mirabel, secteur Domaine-Vert Nord :

En architecture : YWA + DKA + YMa, architectes en consortium

En ingénierie civil : BSA Groupe Conseil

En ingénierie (mécanique-électricité) : Beaudoin Hurens

En ingénierie des sols, matériaux et géoenvironnement : Qualilab Inspection inc.

En ingénierie structure : Stantec Experts-conseils ltée

D'AUTORISER la présidente et le directeur général à signer lesdits contrats ou à signer tout document devant donner effet aux présentes;

D'AUTORISER le directeur du Service des ressources matérielles à signer des bons de commande initiant le processus.

Adopté

CONSTRUCTION D'UN CENTRE COMMUN DE FORMATION PROFESSIONNELLE CSSMI-CSSWL – ADJUDICATION DE CONTRAT

Résolution n° CC-160426-4459

ATTENDU l'autorisation du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, en date du 26 juin 2013, de réaliser le projet de construction d'un centre commun de formation professionnelle CSSMI-CSSWL;

ATTENDU l'appel d'offres public n° PRMI-100-0128 pour le choix de l'entrepreneur général concernant les travaux de construction d'un centre commun de formation professionnelle CSSMI-CSSWL;

ATTENDU le résultat de l'appel d'offres public;

ATTENDU la recommandation de Yves Woodrough / Birtz Bastien Beaudoin Laforest, architectes en consortium;

ATTENDU la recommandation de la Direction générale;

Il est proposé par Mme Sandra East

D'ADJUGER le contrat d'exécution des travaux de construction d'un centre commun de formation professionnelle CSSMI-CSSWL, à l'entrepreneur général Construction Blenda inc. pour la somme de 17 688 000 \$, toutes taxes exclues, à titre de plus bas soumissionnaire conforme;

D'AUTORISER le directeur du Service des ressources matérielles à signer un bon de commande initiant le processus;

D'AUTORISER la présidente et le directeur général à signer tout document devant donner effet aux présentes;

D'AUTORISER le directeur général, en cas de désistement du plus bas soumissionnaire, à adjudger le contrat de réalisation des travaux de construction d'un centre commun de formation professionnelle CSSMI-CSSWL, au plus bas soumissionnaire conforme suivant, selon les modalités prévues à l'appel d'offres, suivant la recommandation du professionnel et selon les disponibilités budgétaires et à signer tout document devant donner effet aux présentes;

DE DEMANDER, le cas échéant, au directeur général de faire rapport de cette adjudication à une séance subséquente du conseil des commissaires.

Adopté

CONSTRUCTION D'UNE NOUVELLE ÉCOLE PRIMAIRE À SAINT-EUSTACHE – ADJUDICATION DE CONTRAT

Résolution n° CC-160426-4460

ATTENDU l'autorisation du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, en date du 7 août 2014, de réaliser le projet de construction d'une nouvelle école primaire à Saint-Eustache;

ATTENDU l'appel d'offres public n° PRMI-101-0285 pour le choix de l'entrepreneur général concernant les travaux de construction d'une nouvelle école primaire à Saint-Eustache;

ATTENDU le résultat de l'appel d'offres public;

ATTENDU la recommandation de Yves Woodrough / Birtz Bastien Beaudoin Laforest, architectes en consortium;

ATTENDU l'option retenue de la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles de construire sur le terrain de l'école secondaire des Patriotes;

ATTENDU la recommandation de la Direction générale;

Il est proposé par Mme Johanne Beaulieu

D'ADJUGER le contrat d'exécution des travaux de construction d'une nouvelle école primaire à Saint-Eustache, à l'entrepreneur général Construction Raynald Tisseur inc. pour la somme de 9 881 000 \$, toutes taxes exclues, à titre de plus bas soumissionnaire conforme;

D'AUTORISER le directeur du Service des ressources matérielles à signer un bon de commande initiant le processus;

D'AUTORISER la présidente et le directeur général à signer tout document devant donner effet aux présentes;

D'AUTORISER le directeur général, en cas de désistement du plus bas soumissionnaire, à adjudger le contrat de réalisation des travaux de construction d'une nouvelle école primaire à Saint-Eustache, au plus bas soumissionnaire conforme suivant, selon les modalités prévues à l'appel d'offres, suivant la recommandation du professionnel et selon les disponibilités budgétaires et à signer tout document devant donner effet aux présentes;

DE DEMANDER, le cas échéant, au directeur général de faire rapport de cette adjudication à une séance subséquente du conseil des commissaires.

Adopté

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE DANS LE CADRE DE TRAVAUX D'AMÉLIORATION DE L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE (MESURE 50640) EN LIEN AVEC LE PROJET D'AGRANDISSEMENT À L'ÉCOLE MARIE-SOLEIL-TOUGAS

Résolution n° CC-160426-4461

ATTENDU qu'un projet d'agrandissement à l'école Marie-Soleil-Tougas a été autorisé le 25 juin 2015 par le ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et que la conception est orientée vers des systèmes mécaniques et électriques efficaces en matière d'énergie;

ATTENDU qu'une étude de vétusté des systèmes mécaniques et électriques existants a été réalisée par une firme d'ingénierie;

ATTENDU que des propositions d'implantation de mesures d'efficacité énergétique ont été présentées dans le cadre de ce rapport et qu'une analyse des économies d'énergie a été effectuée par cette même firme;

ATTENDU que le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur encourage les commissions scolaires à réaliser des initiatives visant l'amélioration de l'efficacité énergétique des systèmes mécaniques et de l'enveloppe architecturale des bâtiments;

ATTENDU la recommandation de la Direction générale;

Il est proposé par Mme Lola St-Pierre

DE DÉPOSER une demande d'aide financière au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur dans le cadre de la mesure 50640 sur les travaux d'amélioration de l'efficacité énergétique afin d'obtenir la subvention afférente pour les travaux d'agrandissement à l'école Marie-Soleil-Tougas;

DE DEMANDER au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur l'autorisation de contracter un emprunt qui sera remboursable à même les économies annuelles garanties;

D'AUTORISER la présidente et le directeur général à signer tout document devant donner effet aux présentes.

Adopté

FORMATION D'UN COMITÉ DE SÉLECTION POUR L'APPEL D'OFFRES RÉGIONALISÉ DE QUALIFICATION DES PRESTATAIRES DE SERVICES POUR LA CRÉATION D'UN RÉPERTOIRE DE SERVICES PROFESSIONNELS EN ARCHITECTURE, EN INGÉNIERIE DES SOLS ET MATÉRIAUX, EN INGÉNIERIE MÉCANIQUE-ÉLECTRICITÉ ET INGÉNIERIE STRUCTURE ET CIVIL – 2016-2019
Résolution n° CC-160426-4462

ATTENDU la *Loi sur les contrats des organismes publics* et le *Règlement sur les contrats de services des organismes publics*;

ATTENDU la Politique d'approvisionnement de biens et de services (RM-01);

ATTENDU que la Commission scolaire peut octroyer de gré à gré des contrats de moins de 100 000 \$ pour des services professionnels fournis par des firmes d'architecture ou d'ingénierie en utilisant un répertoire de prestataires de services préalablement qualifiés, comme prévu à la Politique d'approvisionnement de biens et de services (RM-01);

ATTENDU les principes contenus au document *Appel d'offres public régionalisé de qualification des prestataires de services pour la création d'un répertoire de services professionnels 2016-2019*;

ATTENDU qu'un comité de sélection doit être formé pour sélectionner les prestataires de services qui seront inscrits au répertoire à partir de l'année 2016-2017, ainsi que pour les années 2017-2018 et 2018-2019 à la suite de la publication par la Commission scolaire d'un avis annuel de qualification;

ATTENDU la recommandation de la Direction générale;

Il est proposé par Mme Josée Bastien

DE FORMER un comité de sélection composé des personnes suivantes :

1. M^{me} Véronique Beaudoin, régisseuse au Service des ressources matérielles;
2. M. Carl Bourassa, ingénieur au Service des ressources matérielles;
3. M. Pierre Denis, régisseur au Service des ressources matérielles;
4. M^{me} Anick Maranda, ingénieure au Service des ressources matérielles;
5. M. Jonathan Desjardins Mallette, secrétaire général, ou, le cas échéant, son représentant, à titre de secrétaire du comité.

DE CONVENIR que ledit comité de sélection siégera à huis clos.

Adopté

DÉSIGNATION DU REPRÉSENTANT DE LA CSSMI À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA GRICS

Résolution n° CC-160426-4463

ATTENDU que la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles est membre de la Société de gestion du réseau informatique des commissions scolaires (GRICS) et que tant les Règlements généraux de la GRICS que le contrat de participation stipulent que la Commission scolaire doit nommer un délégué officiel pour la représenter et agir en son nom;

Il est proposé par Mme Johanne Beaulieu

QUE M. Jean-François Lachance, en sa qualité de directeur général, soit et est par la présente nommé délégué officiel de la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles à toute assemblée générale régulière ou spéciale de la GRICS et y exerce tous les pouvoirs inhérents, laquelle nomination est conditionnelle à ce que la Table des DGLLL recommande sa candidature;

QU'EN cas d'incapacité d'agir du délégué officiel, M. Dominique Robert, directeur général adjoint, soit et est par la présente nommé délégué officiel substitut à toute assemblée générale régulière ou spéciale de la GRICS avec le même mandat, sa nomination étant également conditionnelle à ce que la Table des DGLLL recommande sa candidature;

QUE la présente résolution annule et remplace toute autre résolution ayant pour objet la nomination d'un délégué officiel à l'assemblée générale de la GRICS.

Adopté

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA FCSQ : DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS

Résolution n° CC-160426-4464

ATTENDU les règlements de la Fédération des commissions scolaires du Québec;

Il est proposé par Mme Sandra East

DE DÉSIGNER les commissaires suivants, à titre de délégués, à l'assemblée générale de la Fédération des commissions scolaires du Québec qui se tiendra au Centre des congrès de Québec les 27 et 28 mai 2016, à savoir :

- Mme Josée Bastien
- Mme Johanne Beaulieu
- Mme Sandra East
- Mme Karine Laramée
- Mme Karine Lefrançois
- Mme Lola St-Pierre

Adopté

HUIS CLOS

PROFIL DE COMPÉTENCES DU POSTE DE DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE

Résolution n° CC-160426-4465

Il est proposé par M. Denis Chabot

DE SIÉGER temporairement à huis clos.

Adopté

Il est 20 h 30.

SÉANCE PUBLIQUE

Résolution n° CC-160426-4466

Il est proposé par M. Antonio Ciarciaglino

DE SIÉGER en séance publique.

Adopté

Il est 21 h 35.

PROFIL DE COMPÉTENCES DU POSTE DE DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE
Résolution n° CC-160426-4467

ATTENDU la résolution n° CC-120424-3695 dans laquelle le conseil des commissaires adoptait le profil de compétences et d'expérience ainsi que les critères de sélection des directions générales adjointes;

ATTENDU les dispositions de la Politique d'embauche des hors cadres (RH-09);

ATTENDU la recommandation du comité de sélection;

Il est proposé par Mme Johanne Beaulieu

D'ADOPTER le profil de compétences pour la sélection de la direction générale adjointe;

DE VERSER ledit profil de compétences au répertoire des présentes sous la cote 847.

Adopté

MOTION DE FÉLICITATIONS – RELAIS 8 HEURES DEUX-MONTAGNES : POUR LES ÉLÈVES DE LA PDM
Résolution n° CC-160426-4468

ATTENDU l'événement *Relais 8 heures Deux-Montagnes* dont la 2^e édition a eu lieu le samedi 16 avril 2016;

ATTENDU que les équipes constituées d'un maximum de six coureurs devaient se relayer et parcourir le plus grand nombre de kilomètres pendant huit heures;

ATTENDU que cet événement est organisé par un comité de l'école au profit de la Fondation de la Polyvalente Deux-Montagnes qui aide à financer des projets académiques, à stimuler la persévérance scolaire et à appuyer certaines actions d'aide aux élèves de l'école;

ATTENDU l'implication des élèves et du personnel du Centre de formation professionnelle, l'Émergence qui ont fabriqué des médailles, cuisiné des collations, ont offert les premiers soins et ont été bénévoles;

ATTENDU que cet événement a été un franc succès avec la participation de 64 équipes qui ont amassé 33 000 \$;

Il est proposé par Mme Paule Fortier

D'ADRESSER des félicitations à la direction de la Polyvalente Deux-Montagnes pour cet événement qui favorise la santé;

D'ADRESSER des félicitations à la direction du Centre de formation professionnelle, l'Émergence pour avoir encouragé son personnel et ses élèves à s'impliquer;

DE FÉLICITER tous les membres du comité organisateur pour leur implication et leur travail de qualité;

DE REMERCIER tous les bénévoles, membres du personnel et élèves qui ont contribué au bon déroulement de l'événement;

DE REMERCIER les nombreux partenaires qui ont démontré à quel point la communauté est importante pour l'avenir de nos jeunes.

Adopté

MOTION DE FÉLICITATIONS – DÉFI OSEentreprendre 2016

Résolution n° CC-160426-4469

ATTENDU le concours québécois en entrepreneuriat « Défi OSEentreprendre 2016 »;

ATTENDU que les projets présentés devaient innover en matière de complémentarité des besoins de deux groupes sociaux distincts et amener les élèves à être au cœur de l'action en participant activement à la création d'un produit, d'un service ou d'un événement dans le but de répondre à un besoin ou à une demande du milieu, de trouver une solution à une problématique ou d'améliorer une situation pour un public cible;

ATTENDU que pour la 2^e année consécutive, des élèves vivant avec une déficience intellectuelle du Centre de formation continue des Patriotes (CFCP) ont remporté le 3^e prix du concours parmi 2000 projets soumis;

ATTENDU que ces élèves ont présenté le projet « Place aux légumes » qui permet à des locataires de la Résidence Saint-Eustache de se joindre à eux chaque semaine pour cuisiner une assiette de crudités et un potage de légumes;

Il est proposé par Mme Paule Fortier

D'ADRESSER des félicitations à la direction du CFCP et au personnel impliqué dont l'instigatrice, madame Céline Daigle, enseignante au programme d'intégration et participation sociale, pour avoir encouragé la participation à ce concours;

DE FÉLICITER les élèves qui ont relevé avec succès ce beau défi intégrateur.

Adopté

MOTION DE FÉLICITATIONS – CONCERT-BÉNÉFICE DE LA FONDATION DU TRIOLET

Résolution n° CC-160426-4470

ATTENDU la tenue du concert-bénéfice de la Fondation du Triolet au profit de la Formation Musicale Intensive (FMI) de la Polyvalente Sainte-Thérèse, le 15 avril dernier;

ATTENDU que cette 14^e édition de l'événement sous le thème « Dansons la musique » fut en tous points une très belle réussite;

ATTENDU que le spectacle offert par des élèves en FMI, devant plus de 150 personnes provenant majoritairement de la communauté d'affaires de la région, a permis de démontrer la qualité de l'enseignement reçu par ce programme musical de même que les talents des musiciens;

ATTENDU que l'événement a permis de dépasser l'objectif financier pour atteindre 16 345 \$

Il est proposé par Mme Danielle Laramée

D'ADRESSER des félicitations à la direction, aux enseignants, de même qu'aux membres de la Fondation du Triolet qui ont participé à la préparation de cet événement;

D'ADRESSER des félicitations aux élèves pour la qualité de leur prestation;

DE REMERCIER toutes les personnes impliquées de près ou de loin dans cet événement, de même que les précieux partenaires.

Adopté

LEVÉE DE LA SÉANCE

Résolution n° CC-160426-4471

Il est proposé par Mme Karine Laramée

DE LEVER la séance.

Adopté

Il est 21 h 45.

Paule Fortier, présidente

Jonathan Desjardins Mallette, secrétaire général